

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES

Option A : Energie Electrique (en alternance)

Option B : Energie Thermique (formation initiale ou alternance)

Le titulaire du Certificat de Spécialisation Technicien en Energies Renouvelables :

Est un technicien spécialisé dans la mise en œuvre, la mise en service et la maintenance d'équipements utilisant les énergies renouvelables.

Il permettra d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de contribuer à la protection de l'environnement.

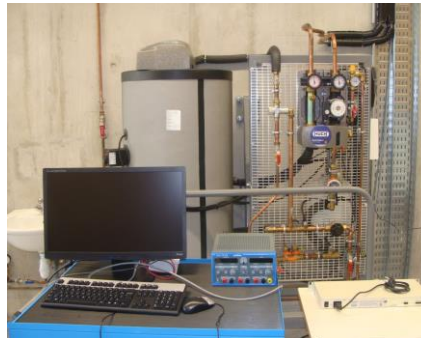
Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- le solaire thermique et photovoltaïque
- le bois énergie
- La Géothermie, l'aérothermie et l'aqua thermie
- L'énergie Éolienne

Formation en un an destinée :

Aux Titulaires d'un **Bac Pro ICCER** ou **MEE** prioritairement mais les titulaires d'un **Bac Pro MELEC** peuvent également être admis dans cette formation.

Quatre périodes de formation en entreprises dans le domaine des **Energies Renouvelables**.



Formation proposée :

- PAC
- Solaire Thermique
- Bois
- Ventilation
- Photovoltaïque + éolienne
- Travail en hauteur
- Audit énergétique



Ce technicien est capable de :

- Identifier les besoins du client
- Dimensionner et sélectionner des équipements
- Préparer et organiser un chantier
- Veiller au respect des règles de sécurité et à l'application des procédures
- Mettre en œuvre des équipements,
- Mettre en service, régler, équilibrer et configurer une l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et corrective d'une installation,
- Mettre à disposition du client un dossier des « ouvrages exécutés ».



Les emplois les plus courants attribués au titulaire du certificat de spécialisation « technicien en énergies renouvelables » sont :

- Installateur
- Chef d'équipe
- Futur Artisan
- Metteur au point (Maintenance)



Le titulaire du certificat de spécialisation « Technicien en Energies Renouvelables » exerce son activité dans le domaine du génie climatique.

Dans un environnement caractérisé :



- dans les installations neuves ou en rénovation par la valorisation des systèmes énergétiques par une gestion automatique des sources
- l'utilisation des outils de mesure et de tests pour paramétrer et vérifier le fonctionnement d'une installation
- des équipements intégrant de plus en plus souvent des systèmes automatiques de gestion,
- des équipements de mesures et de tests pour paramétrer et vérifier le fonctionnement des installations,
- un recours à l'outil informatique et à Internet (consultation de la documentation fournisseurs sur les produits et leur disponibilité, sur les aides financières et la fiscalité, ...) une dimension conseil pour l'utilisation et l'entretien des installations, avec des documents fournis par les fabricants de matériels
- le « technicien en énergies renouvelables » peut être en contact avec la clientèle sur des chantiers neufs ou de rénovation de logements, de commerces ou de bureaux occupés.

Environnement de travail

Des plateaux techniques récents équipés de matériels modernes et performants.



Les Poursuites d'études possibles :

- Les B.TS. du Domaine du Génie Energétique

